



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT**

**DISCOURS PRONONCE PAR LE TRES HONORABLE
GELASE DANIEL NDABIRABE, PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE, A L'OCCASION DE LA
CLOTURE SOLENNELLE DE LA SESSION
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE DECEMBRE 2020**

Bujumbura, le 26 février 2021

- **Eternel, Notre Dieu ;**
 - **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
 - **Honorables Députés ;**
 - **Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
 - **Monsieur le Procureur Général de la République ;**
 - **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales ;**
 - **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
 - **Monsieur le Président de la Cour Spéciale des Terres et Autres Biens ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Membres des Corps de Défense et de Sécurité;**
 - **Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura ;**
 - **Monsieur le Président du Forum permanent des partis politiques ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Représentants des Commissions et Conseils nationaux spécialisés ;**
 - **Messieurs les Représentants des confessions religieuses ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;**
 - **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
1. Au moment où nous procédons à la clôture de la session parlementaire ordinaire de décembre 2020, rendons d'abord gloire à Dieu le Tout-Puissant qui, par sa

bienveillance, nous a permis de nous retrouver dans la paix et la sérénité.

2. Permettez-nous donc, au nom de l'Assemblée nationale et en notre nom propre, de vous souhaiter la bienvenue et vous remercier très sincèrement, vous tous qui êtes présents, d'avoir répondu à notre invitation en venant rehausser de votre présence cette cérémonie, malgré vos nombreuses occupations.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

3. Nous nous réjouissons des résultats remarquables auxquels nous sommes parvenus au terme de cette session, grâce à l'assiduité des Honorables Députés dans l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles et à l'important soutien des différents partenaires de l'Assemblée nationale.

4. En effet, au cours de cette session, les Honorables Députés ont analysé et voté des lois, ont contrôlé l'action gouvernementale, tout en l'appuyant et en l'accompagnant. Ils ont représenté la population sans oublier la diplomatie et le renforcement des capacités.

5. Ainsi, **sur le plan législatif**, les projets de lois suivants ont été analysés et adoptés :

- i. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de coopération sécuritaire entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République de Turquie ;
- ii. Le Projet de loi portant révision de la loi organique n°1/13 du 12 juin 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

- iii. Le projet de loi portant complément des dispositions du Code de Procédure Civile relatif à la ré-institution des Notables de la colline;
 - iv. Le Projet de loi portant gestion et réglementation des produits vétérinaires ;
 - v. Le Projet de loi portant modification de la loi n°1/8 du 11 mai 2018 portant gestion des pesticides au Burundi ;
 - vi. Le Projet de loi portant code de gestion des produits chimiques ;
 - vii. Le Projet de loi portant révision du Code de l'Environnement de la République du Burundi ;
 - viii. Le Projet de loi portant réorganisation du système statistique du Burundi ; et
 - ix. Le Projet de loi portant ratification du protocole de mise en place de l'assistance financière entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République de Turquie.
6. L'Assemblée nationale a également analysé et adopté les amendements du Sénat sur trois (03) des projets de loi que nous venons de citer ci-haut, ainsi que sur le Projet de loi relative aux impôts sur les revenus.
- **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
7. L'Assemblée nationale s'est aussi focalisée sur le **contrôle de l'action gouvernementale**. Ainsi, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA est venu informer les Honorables Députés de l'état des lieux de la situation de la COVID-19 et d'autres maladies, telle que la tuberculose.
8. Nous saluons l'engagement pris au plus haut niveau de l'Etat dans la lutte contre la COVID-19 et appelons tout un chacun à continuer, aujourd'hui plus que jamais, à faire

siennes les mesures barrières puisque cette pandémie n'est pas encore jugulée.

9. S'agissant de la réconciliation durable des Burundais, le Président de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) a présenté, devant le Parlement réuni en Congrès, le rapport d'activités de cette Commission pour l'année 2020.
10. L'Assemblée nationale est satisfaite des activités de cette Commission qui fait un travail remarquable dans la recherche de la vérité sur les drames qui ont endeuillé notre pays. Elle profite de cette occasion pour réaffirmer son soutien à chaque étape que la CVR franchira pour s'acquitter de cette noble et très difficile mission. Elle encourage en même temps la population à témoigner sans peur et à ne dire que la vérité.
11. L'Assemblée nationale est également satisfaite du rapport sur le déroulement des élections de 2020 qui a été présenté par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) devant Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, et le Parlement réuni en Congrès. Elle félicite la CENI pour avoir conduit le processus électoral avec un professionnalisme de grande qualité qui démontre, sans nul doute, l'enracinement de la démocratie dans notre pays et le souci de la bonne gestion de la chose publique.
12. Dans le domaine de la justice, l'Assemblée nationale a suivi la prestation de serment de la nouvelle équipe de la Cour constitutionnelle.
13. Par ailleurs, **au niveau social**, les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ont rencontré la population au cours des différentes réunions de développement organisées dans leurs circonscriptions. Ils ont octroyé des certificats et des kits de fonctionnement à un groupe de femmes vulnérables ayant suivi une formation en coupe couture appuyées par la Fondation Al Maktoum, tout en participant aux travaux communautaires de développement, à la protection de l'environnement en

plantant des arbres, aux différentes croisades de prières et à la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'adoption de la Charte de l'Unité Nationale.

14. Dans **l'accompagnement de l'action gouvernementale**, le Président de l'Assemblée nationale a procédé, en date du 20 février 2021, au lancement de la construction de l'Institut Supérieur Polytechnique de Kayanza, un institut qui apporte une particularité dans la région avec des sections telles que l'extraction des mines, l'agro-alimentaire, la métallurgie et l'électromécanique.
15. Sur le plan du **renforcement des capacités**, des ateliers ont été tenus sur le renforcement des capacités des auditeurs internes des commissaires aux comptes, et le rôle de la diplomatie et de la coopération dans la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi pour la période 2018-2027.
16. Concernant la **diplomatie**, les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ont accordé des audiences à diverses hautes personnalités. Des contacts virtuels ont été menés en vue de l'organisation de réunions consultatives dans le cadre de la planification des activités du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL), pour le dernier trimestre de l'année 2020.
17. D'autres contacts ont eu lieu, notamment avec l'Union Interparlementaire (UIP) et d'autres Parlements partenaires, dans le cadre de permettre à l'Assemblée nationale de poursuivre son partenariat avec les Parlements amis et de rechercher de nouveaux partenaires.
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**

18. L'Assemblée nationale salue la détermination de toutes les forces de la Nation à relever les défis qui se posent à notre pays. Cet engagement a été bien résumée par le Chef de l'Etat à travers le thème de l'année 2021 qui est le suivant : « **Formons un front uni dans la bataille contre la pauvreté et travaillons avec détermination et dynamisme** ».
19. L'Assemblée nationale soutient le Chef de l'Etat et le Gouvernement dans la réalisation de leurs priorités, telles que l'intensification de l'agriculture et de l'élevage, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, la lutte contre la COVID-19, la remise des jeunes au travail pour qu'ils participent, eux aussi, au développement du pays, la prise en charge des retraités et le rapatriement des réfugiés.
20. L'Assemblée nationale ne saurait oublier de souligner qu'elle a accueilli, avec joie, la déclaration du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le retrait formel du Burundi de son agenda, ce Conseil ayant constaté que le processus électoral de 2020 a été serein ainsi qu'une amélioration remarquable de la situation sécuritaire.
21. Quant à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), tout en encourageant le Gouvernement burundais et en soulignant sa disponibilité à accompagner notre Parlement, elle a décidé, au mois de janvier 2021, la levée de la mise sous observation du Burundi, une décision qu'elle avait prise en 2015.
22. Cela est une victoire de taille pour le Gouvernement du Burundi qui a toujours prouvé que la paix et la sécurité sont des réalités. Cette victoire est aussi celle des Corps de Défense et de Sécurité qui ne cessent de travailler afin que les habitants du Burundi vivent dans la paix et la dignité.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

23. Nous réitérons encore une fois nos remerciements à vous tous, Honorables Députés, pour le travail accompli ensemble, en harmonie, durant ces trois mois. A la fin de cette cérémonie, la période des vacances parlementaires du mois de mars 2021 va débuter. Comme à l'accoutumée, ce ne sera pas une période d'inactivité, mais au contraire, ce sera une occasion de vous rapprocher des citoyens.

24. Nos vifs remerciements sont également renouvelés à vous, chers invités, pour être venus rehausser de votre présence cette cérémonie.

25. Parmi ces invités, il y a, certainement, des femmes. Nous concluons donc en souhaitant d'avance une bonne fête internationale de la femme, prévue le 8 mars, à toutes les femmes du monde en général, à toutes les burundaises et, en particulier, à toutes les Honorables Députées Femmes et aux femmes membres du personnel d'appui à l'Assemblée nationale.

26. C'est sur ces paroles que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire de décembre 2020.

**Que Dieu vous bénisse.
Nous vous remercions.**